

# les notaires

LE JOURNAL DU VILLAGE DES NOTAIRES

**Le Journal du Village des Notaires**  
N°5

**P4 GÉNÉALOGIE SUCCESSORALE :**  
une compétence internationale au service d'une recherche efficace

**P6 PERSONNEL ET PERFORMANCES FINANCIÈRES :**  
le notariat s'ouvre aux méthodes modernes du contrôle de gestion

**P8 DONNER À UNE FONDATION HOSPITALIÈRE**

**P10 L'AMÉNAGEMENT DE L'OFFICE NOTARIAL DU XXIÈME SIÈCLE :**  
clarté, design et ergonomie

**P12 LA DÉFISCALISATION :**  
faire appel à un professionnel pour éviter l'abus de droit

**P14** actualités des partenaires  
**P28** veille et actualités juridiques  
**P34** livres / agenda

Toute l'équipe du Journal du Village des Notaires vous souhaite une bonne année 2010

## Le Journal du Village des Notaires 5000 exemplaires

La Revue des Notaires dont nous assurons la régie, ayant arrêté sa parution fin 2009, nous avons décidé de maintenir une revue d'informations pour les notaires avec le Journal du Village des Notaires.

Edité depuis déjà plusieurs mois en cahier central dans la Revue des Notaires, il est devenu un journal à part entière. Il propose des brèves d'actualité juridique, des dossiers liés à la gestion des études ainsi qu'une veille sur l'actualité des partenaires des notaires (généalogie, associations, informatique, commissaires priseurs...).

Le Journal du Village des Notaires est édité tous les mois (11 numéros/an) et adressé par courrier aux Notaires de France.

## TARIFS HT, EMBLEMES ET FORMATS

Fonds perdus de 5mm	L x H mm	Prix
4ème de couverture	210 x 297	3 500
3ème de couverture	210 x 297	2 700
2ème de couverture	210 x 297	3 100
Page intérieure	210 x 297	2 200
1/2 Page Hauteur ou bandeau	90 x 250 ou 180 x 120	1 400
1/4 Page Hauteur ou bandeau	90 x 120 ou 180 x 60	800
Module Bonnes Adresses ou immobilier	60 x 60	200
Double module Bonnes Adresses ou immo	60 x 120	350
Encartage d'une documentation	nous consulter	

**L**e notaire est un officier ministériel nommé sur un office notarial par arrêté du ministère de la Justice. Son installation ou son déménagement donne lieu à un arrêté préfectoral.

Au 1er juillet 2008, il y a 8741 notaires dont 2169 femmes, 4533 offices auxquels s'ajoutent 1309 bureaux annexes dans lesquels travaillent plus de 50 000 salariés. Le rôle du notaire est fondamental. Son aide est nécessaire pour franchir toutes les étapes importantes de la vie, pour les particuliers (mariage, PACS, divorce, achat et vente immobilière, transmission du patrimoine, succession...) mais aussi pour les entreprises (création d'entreprise, achat et vente de fonds de commerce, bail commercial...). Les conseils d'un notaire comme ceux d'un médecin sont écoutés et suivis.

Les notaires protègent les relations familiales et patrimoniales des individus et leur offrent une sécurité juridique sans équivalent.

### Conseil des particuliers.

Aucun contrat de mariage, de vente ou d'achat d'un bien immobilier ne peut être réalisé sans l'intervention du notaire. Il en va de même pour l'ouverture d'un testament et le règlement des successions. C'est lui qui donne une valeur juridique à l'acte de mariage, de vente ou d'achat. Il doit dans un premier temps constater la réalité de l'accord des parties, pour ensuite l'authentifier.

Dès lors que l'authentification est réalisée, l'engagement des parties est déterminé ; ainsi l'acte constitue un moyen de preuve efficace.

L'acte certifié par le notaire a la même force qu'une décision judiciaire et fait office de loi pour les signataires. Le notaire se place alors comme le gardien de ces précieux documents.

Ses domaines d'intervention sont nombreux. Malgré tout, sa fonction est primordiale en matière de droit de la famille, secteur dans lequel il a l'exclusivité. C'est le seul qui est compétent pour rédiger les contrats de mariage, de divorce et d'adoption.

Il est aussi spécialiste du droit de l'immobilier : il rédige les promesses ou actes de vente, les études de financement, les expertises immobilières...

Son implication dans la vie des particuliers est donc forte, on peut le définir comme un expert juriste de proximité.



## Conseil des entreprises.

Face à la complexité croissante du droit, le rôle de conseil des notaires auprès des entreprises s'amplifie. Ainsi, en tant qu'expert juridique, il aide à la préparation de contrats et à la rédaction de conventions. Il se place aussi en tant que négociateur dans sa mission de recherche de partenaires.

Il accomplit également les diverses formalités que nécessite la réglementation en vigueur, tels l'enregistrement ou la publicité légale.

Il peut aussi être amené à accomplir certains actes au nom de ses clients pour sauvegarder leurs intérêts (constitution d'une hypothèque, inscription d'un privilège...).

Il peut accompagner un créateur d'entreprise (rédaction des statuts, négociation du bail). Il peut également comme un avocat ou un juriste d'entreprise faire du conseil juridique ou fiscal aux sociétés.

## Évolution de la profession.

Le notaire a su s'adapter à la conjoncture économique. Il a su varier ses compétences en se mettant au service des entreprises.

Les systèmes Internet sécurisés, la numérisation et l'archivage électronique lui ont permis de gagner en efficacité et en rapidité.

Aujourd'hui la répartition de son activité est la suivante :

- Immobilier 50,10 %
- Actes liés au crédit 13,20 %
- Actes de famille, successions 23,30 %
- Négociation immobilière 4,20%
- Et enfin le droit de l'entreprise 9,20 %

Le poids économique des notaires est important. Chaque année, les notaires reçoivent 20 millions de personnes, traitent des capitaux d'un montant total de 600 milliards d'euros et leur chiffre d'affaires s'élève à pas moins de 6 milliards d'euros !

Un débutant (notaire stagiaire ou assistant) gagne entre 1 200 et 1 600 euros net par mois. Ensuite, les revenus du notaire varient considérablement (de 1 500 à 7 700 euros par mois) en fonction de l'importance de l'office où il exerce. En tant que profession libérale un notaire peut dégager des revenus très confortables : de 6 200 euros mensuels à... 31 000 euros selon certaines études.

Vous l'avez compris, le notaire est votre client mais aussi votre prescripteur auprès des particuliers et des chefs d'entreprises.

«Enrichissez vos plans médias avec cette cible transversale et exclusive du conseil aux familles pour 2200 euros ht seulement» (prix pour un page quadri format A4).

«Le Journal du Village des Notaires» est une revue mensuelle qui traite de l'actualité juridique notariale. On y retrouve plusieurs rubriques : Management d'une étude notariale et de leurs clients, Actualité des partenaires, Veille et actualités juridiques, Agenda et Annonces.

Son objectif est d'informer les notaires dans tous les domaines dans lesquels ils interviennent (droit de la famille, droit des successions, droit de l'immobilier, droit des sociétés...) et organisation de leurs études.



Pour tous renseignements contactez Gisèle ANDRIEUX au 01 70 71 53 86 mail : gisele.andrieux@wanadoo.fr

Sources : www.notaires.fr et www.village-notaires.com

## NOS AUTRES SUPPORTS POUR LES NOTAIRES :

### Le Village des Notaires

La revue s'est également développée sur internet à travers le site [www.village-notaires.com](http://www.village-notaires.com).

Portail dédié aux notaires de France, il propose toutes les informations liées à l'activité des notaires : veille sur l'actualité juridique, annonces d'emplois, informatique, management de l'étude,...



## Guide Pratique des Notaires



Édité tous les ans en début d'année, le Guide Pratique des Notaires présente les principaux partenaires et fournisseurs des notaires (associations, généalogistes, commissaires priseurs...). Il est édité à 5000 exemplaires et adressé à toutes les études notariales de France.

Tous les organismes et les sociétés présents dans le guide sont repris durant un an sur le site [www.village-notaires.com](http://www.village-notaires.com)

Tirage : 5 000 exemplaires diffusés à toutes les études notariales de France. Éléments techniques à nous fournir : Fichiers PDF, JPEG, TIFF (300 DPI). Format du guide : 15 x 21 cm

### TARIFS HT, GUIDE PRATIQUE DES NOTAIRES

	L x H mm	Prix
Fonds perdus de 5mm		
Pleine page intérieure	150 x 210	1 200
1/2 Page Bandeau	90 x 120	750
Fiche "Technique"	logo + 300 caractères	200
4ème de couverture	150 x 210	3 000
2ème de couverture	150 x 210	2 400



Pour tous renseignements contactez Emmanuel FONTES au 01 70 71 53 84 mail : efontes@legiteam.fr